

Réf: Dossier 466218

## Avis de constitution

### SOCIETE « SINOTRADE IVOIRE SARLU » en abrégé « STI »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN-LOT 24-  
ILOT 313,

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/11/2025 , et enregistrés au CEPICI le 10/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : « SINOTRADE IVOIRE SARLU » en abrégé «  
STI »

Objet : IMPORTATION DES VÉHICULES ET ENGINES,  
PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES ;  
COMMERCE GÉNÉRAL ;  
GROUPAGE DE TOUS SORTES D'ARTICLES ET  
D'ÉQUIPEMENTS ;  
NÉGOCE ;  
IMPORT-EXPORT DE TOUS BIENS ET SERVICES. .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA ATTOBAN-LOT 24-  
ILOT 313,

Dirigeant(s) M POLNEAU NEBA EDDIE IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-14292 du 26/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°82317/GTCA/RC/2025 du 26/12/2025

